

***Vœu présenté par les groupes « Ecologie et Solidarité »,
« Socialistes, Radicaux et Citoyens », « Communiste et Républicain »***

Soutien à la ligne ferroviaire historique Paris-Orléans-Limoges-Toulouse (POLT)

La ligne Paris-Orléans-Limoges-Toulouse (POLT) est historiquement l'une des grandes radiales du réseau ferré français. Dans les années 1970 et 1980, le « Capitole » parcourait les 712 kilomètres en 6 heures, soit plus rapidement qu'aujourd'hui. Car malheureusement cette ligne a été délaissée pendant des décennies du fait de la politique du « tout-TGV ».

Si des travaux de modernisation ont déjà été initiés dans le CPER précédent, il convient aujourd'hui d'être particulièrement vigilant à ce que les annonces par le gouvernement Castex du projet de prolongation de la LGV Paris-Bordeaux jusqu'à Toulouse et vers l'Espagne ne se traduise pas par un retrait progressif de l'axe structurant qu'est la ligne POLT.

Le Conseil régional Centre-Val de Loire participe depuis longtemps au financement des travaux de modernisation du POLT et devra continuer à le faire. Mais cette orientation, très largement soutenue dans notre hémicycle, n'a de sens que si l'Etat y renforce les dessertes interrégionales.

Des associations se mobilisent pour défendre cette ligne cette ligne POLT, obtenir le renouvellement du matériel roulant, garantir sa pérennité ou réclamer de nouvelles dessertes, notamment Urgence POLT et le Comité de défense de la gare d'Argenton-sur-Creuse. Rassemblant des centaines de citoyens mais aussi de nombreuses collectivités, dont la Région Centre-Val de Loire, ces associations défendent donc à la fois le personnel en gare, les dessertes et le développement de la ligne ferroviaire POLT.

Dans un contexte où les déplacements collectifs et notamment ferroviaires doivent impérativement être défendus, la Région Centre-Val de Loire entend s'associer aux travaux de ces associations mais aussi de s'engager sur ce qui relève de sa responsabilité pour offrir un service toujours amélioré, au bénéfice de toutes et de tous.

En conséquence, le Conseil régional Centre-Val de Loire, réuni en séance plénière les 30 juin et 1^{er} juillet 2022 à Orléans,

- **demande à l'Etat :**
 - **de renforcer la fréquence des dessertes interrégionales sur la ligne POLT, au bénéfice de l'ensemble des gares de la ligne concernées (Orléans, Vierzon, Issoudun, Châteauroux et Argenton-sur-Creuse) ;**
 - **de s'engager, dans le cadre du prochain volet « Mobilités » du Contrat de Plan Etat-Région, à poursuivre l'effort de modernisation de la ligne ;**
- **s'engage :**
 - **à améliorer encore l'offre TER Centre-Val de Loire, en articulation avec celle de la Région Nouvelle-Aquitaine et des dessertes Intercités,**
 - **à améliorer les correspondances, y compris avec les cars Rémi, pour limiter les ruptures de charge ;**
 - **à continuer de soutenir les actions des associations de défense de la ligne ;**
 - **à poursuivre les échanges avec l'Etat pour enfin obtenir l'accord de réciprocité tarifaire demandé depuis 2019.**

Adopté à l'unanimité